

Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session de l'assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le mercredi 18 décembre 2024, à 19h00, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Sophie Baril
Geneviève Girard
MM. Martin Carrier
Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.
La conseillère Nathalie Bonneville, est absente.
La conseillère Karine Clouâtre, est absente.

2024-12-18-001 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par M. Jacques Malouin:

L'ouverture de l'assemblée à 19h00.

Adoptée à l'unanimité

2024-12-18-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Martin Carrier :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2024-12-18-003 Adoption des prévisions budgétaires 2025

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil, ont reçu copie du projet des prévisions budgétaires 2025, et en ont pris connaissance au préalable, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par M. Jacques Malouin:

L'adoption des prévisions budgétaires 2025.

Adoptée à l'unanimité

2024-12-18-004 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT

les documents préliminaires pour les différents travaux d'immobilisations pour les prochaines années;

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'adoption du plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027, selon le document présenté aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2024-12-018-004.1

Dépenses du mois de décembre 2024 à être autorisées

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de décembre 2024 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Sophie Baril :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de décembre 2024. Les dépenses représentant un montant de 430 786,05 \$.

Adoptée à l'unanimité

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

2024-12-18-005

Période de questions

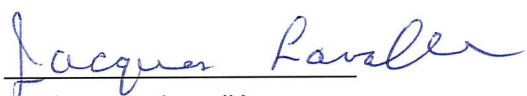
2024-12-18-006

Fermeture de l'Assemblée spéciale

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Jacques Malouin :

La fermeture de l'assemblée à 19h15.

Adoptée à l'unanimité



M. Jacques Lavallée
Maire



M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier